

# paroles de grenouville

N°22 NOV. 2019

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien" - JULES CLARETIE



  
**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





exploitant les 18.000m<sup>2</sup> de maraîchage sur des terrains acquis par la municipalité comprenant bâtiments et habitation donnés en gestion avec un bail rural de neuf ans. En présence de Anne Frackowiak-Jacobs, sous-préfète, Caroline Roose, députée européenne, et Michel Dessus, président de la Chambre d'Agriculture, Emmanuelle Wargon a pu constater que la

recte (le mercredi après-midi et le samedi matin) et, depuis cette rentrée, alimentent les cantines scolaires de l'école Saint-Georges et de l'école des Plans avec la mise en production chaude (lire en page de droite).



Caroline Roose, élue euro-députée le 26 mai dernier sur la liste Europe Ecologie-Les Verts, est membre de l'Alliance Ecologiste Indépendante (AEI).

Née à Ostende (Belgique), Caroline Roose est villeneuvoise depuis 1972, date à laquelle ses parents s'installent, parmi les premiers commerçants de Marina Baie des Anges où ils tiennent une épicerie puis une boutique d'accastillage.

Elle est membre de la Commission du Développement régional et déléguée à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

Permanence :  
17 avenue Renoir - Cagnes-sur-Mer  
Tél. 04 93 08 06 63



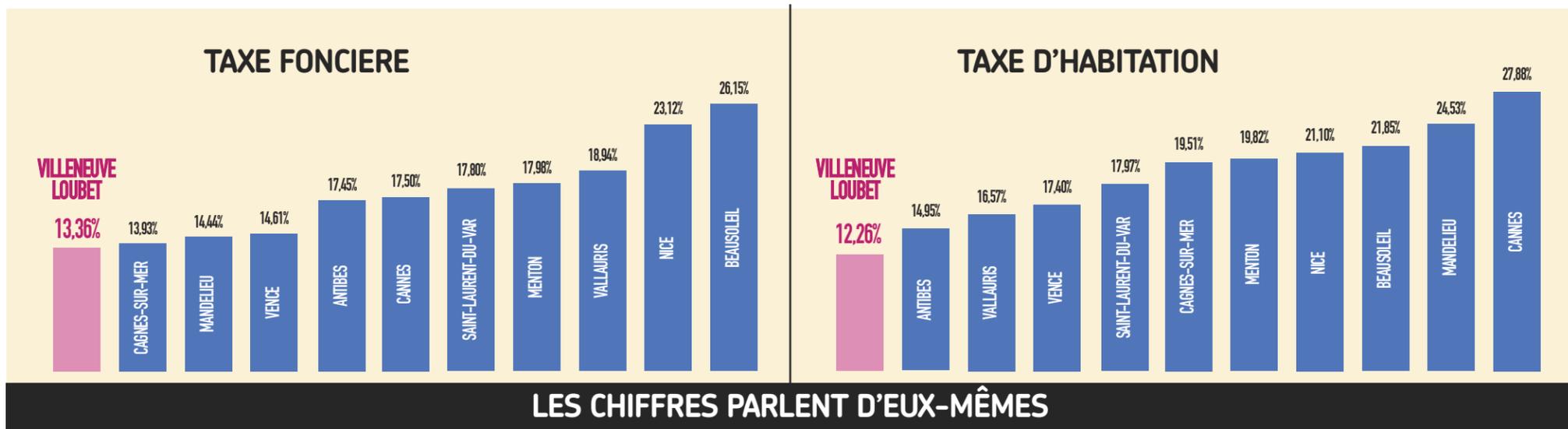
## Visite ministérielle

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès d'Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire s'est rendue à la "Ferme des Grenouilles" pour rencontrer Fabrice Leroy, l'un des deux jeunes agriculteurs

transition énergétique dont elle a la charge est, à Villeneuve Loubet, une réalité. Cette visite ministérielle est une reconnaissance et un encouragement dans la mesure où les produits de l'agriculture biologique sont en vente di-

## Fiscalité

# Pas de hausse des taux communaux !



Malgré les baisses constantes des aides de l'Etat et l'aggravation de ses prélèvements, la municipalité a maintenu des taux d'imposition qui restent les plus bas des communes comparables du littoral azuréen.

Et sans augmenter la dette, bien au contraire, puisque cette année encore elle va se réduire : moins de 12 millions d'euros.

Il eut été plus facile pour la municipalité d'user d'artifices comptables.

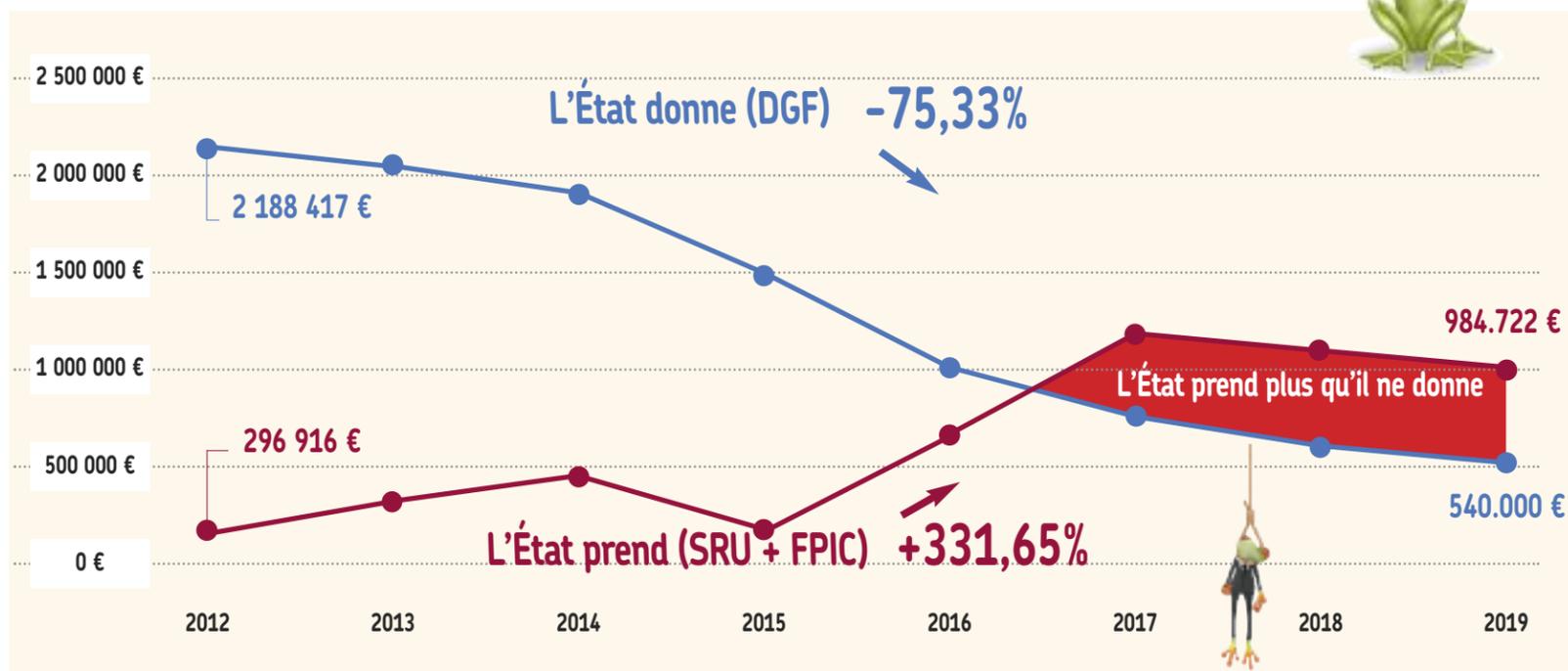
Elle aurait pu :

- Augmenter fortement les tarifs municipaux (cantines, centre de loisirs, taxe de séjour...),

- Supprimer les abattements qui restent au taux maximum de 15%,
- Brader une partie du patrimoine communal,

- Faire payer les parkings (avec une recette estimée à 2 millions d'euros sans les PV). La commune se prive ainsi volontairement

de recettes (entre 5 et 12 millions d'euros).



**DÉSORMAIS, C'EST LA COMMUNE QUI ENTRETIENT L'ÉTAT : 444.722 EUROS EN 2019**



### Saint-Georges : ouverture d'une nouvelle classe

À la maternelle Saint-Georges, l'ancienne Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) a donné place à l'ouverture d'une nouvelle classe. De même, la halte-garderie attenante a été transformée en dortoir. BCD et garderie ont été déplacées dans une autre partie des bâtiments.

Coût des travaux dont une partie effectuée en régie : 11 000 €



### Les tout-petits mettent les voiles

Une protection contre la pluie a été placée à la maternelle de Vaugrenier et contre le soleil à la crèche des Ferrayonnes. Moins austères que des préaux en béton, ces voiles sont d'une grande efficacité et très résistantes.

Coût crèche de Vaugrenier : 24 600 €  
Coût crèche des Ferrayonnes : 22 980 €



## Ecoles

# Une rentrée toute neuve



### À table ! C'est chaud !

Après l'école Saint Georges, c'est désormais le groupe scolaire des Plans qui bénéficie d'une production chaude. Une étape en forme de de transition justifiée par la proximité des cultivateurs du village qui alimentent ces cantines en circuit court. A l'issue de cette phase, ce sera le tour des restaurants scolaires du bord de mer.

### Chaud, bio et bon !

Au coût des travaux et des équipements s'ajoutent les services d'une diététicienne et le recrutement de 2 agents supplémentaires (78 000 €). Mais les résultats, pour les 677 enfants, sont là...

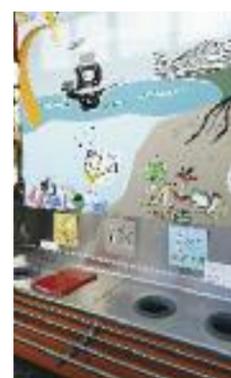
Alors que la loi Egalim impose au moins 50% de produits labellisés, c'est 57,75% à Villeneuve. De même, elle impose au moins 20% de produits bio et c'est près de 54% à Villeneuve.

Sans compter 2 menus végétariens par semaine en moyenne quand la loi n'en impose qu'un seul. Du bon pour les enfants qui mangent avec appétit et pour leurs parents car les tarifs sont les mêmes. De plus :

- Les producteurs locaux sont payés au juste prix pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- La qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits est renforcée.

Enfin, dans l'objectif "Zéro déchet" les enfants pratiquent le tri sélectif grâce à un "meuble à tri", ludique.

Résultat : 24% de moins de gaspillage que la moyenne nationale (



↑ **Ecole élémentaire des Maurettes** : L'extension de la cantine scolaire en bois ❶ avec mur végétalisé ❷ permet l'accueil de 160 demi-pensionnaires servis en 2 services contre 3 auparavant. Un confort pour les enfants et le personnel. À l'étage, deux classes nouvelles sont en cours de réalisation. **Coût total : 368 364 €**  
Désormais, comme au village, le quartier est doté d'une sirène d'alarme qui résonne chaque premier mercredi du mois. **Coût : 38 000 €**



### ↑ Groupe scolaire des Plans - Restaurant scolaire :

La rénovation complète du restaurant scolaire a porté sur la refonte de tous les réseaux (électricité, eau, gaz, ventilation, vidange...) pour permettre un passage à la production chaude des plats sur place. Entièrement refaites, les cuisines sont dotées de tout le matériel professionnel nécessaire à la préparation des menus.

**Coût total : 374 336 €**



### ↑ Groupe scolaire Antony Fabre :

Deux nouvelles classes ont été créées au rez-de-chaussée ouvrant sur la cour entièrement refaite, paysagée et sécurisée par un muret d'enceinte. Réalisé en régie également, un escalier extérieur permet l'accès à l'étage et un portail automatisé a été posé à l'entrée de l'établissement. Les abords du groupe scolaire ont été sécurisés par des passages piétons protégés et les trottoirs ont été refaits des deux côtés de la rue. **Coût estimatif : 200 000 €**

### Kidscare vous aide à suivre la scolarité de votre enfant

Le service Instruction Publique Famille utilise l'application Kidscare (mobile et internet) mise à disposition gratuitement des parents d'écopiers mais pas pour la commune qui débourse près de 3000 €. Pour l'heure, elle ne concerne pas les enseignants mais elle permet de faire le lien entre les services municipaux et les familles.

- Compléter et tenir à jour les informations concernant votre enfant (dossier de santé, numéros d'urgence, tiers autorisés...), ses responsables, son calendrier, ses autorisations...
- Autoriser un tiers à le récupérer à la sortie,
- Demander une garderie exceptionnelle,
- Modifier ses activités périscolaires,
- Prendre rendez-vous avec le service scolaire et les responsables périscolaires,
- Recevoir directement de la mairie les informations utiles concernant votre enfant,

### Comment en bénéficier ?

Si vous avez communiqué votre adresse email, télécharger l'application sur Apple Store ou Google Play ou à partir d'un ordinateur sur : [app.kidscare.fr](http://app.kidscare.fr)  
**Service I.P.F. : 04 92 02 60 70**  
[instruction-publique-famille@mairie-villeneuve-loubet.fr](mailto:instruction-publique-famille@mairie-villeneuve-loubet.fr)

# RD 6098 : sécurité et embellissement



D'importants travaux de requalification de la route du bord de mer vont permettre de sécuriser et fluidifier le trafic depuis le passage de la gare SNCF en venant d'Antibes.

Ces travaux prévoient la mise en sécurité de la piste cyclable (où sera implanté le premier compteur totem du département pour évaluer le nombre quotidien de piétons et de vélos) par la création de bordures séparatives en dur, la refonte du carrefour de l'entrée de la Marina et l'embellissement de cette entrée de ville en venant d'Antibes.

Réalisée par le Conseil départemental, cette opération représente près de 1,5 million d'euros dont 247.000 euros à charge de la commune.

Les aménagements paysagés et plantations d'arbres se chiffrent à 204.000 euros pour la commune. A charge pour la SNCF de réaliser, du grillage à la route, l'embellissement de ses talus.



## Travaux

# Le quartier des Plans aménagé

Jardin public  
4000 m<sup>2</sup>

Réaménagement, sécurisation et embellissement de tout le quartier avec la réalisation des "Bastides des Plans" en lieu et place d'un terrain qui, par fortes pluies, se gorge d'eau et devient rapidement imperméable générant des ruissellements importants.

Dans le cadre de l'aménagement de "Les Bastides des Plans", une étude de réduction de l'inondabilité du quartier a été mise en œuvre par le promoteur, conformément à la Loi sur l'Eau :

- Mise en place de 2 bassins de rétention (1 et 2) pour un volume total de 390 m<sup>3</sup> de retenue des eaux pluviales,
- Pour les terrains situés en bordure du vallon des Fabregouriers, six buses (3 d'un diamètre de 1 m) ont été posées.

Ainsi, en cas de crue, l'eau circule librement et s'évacue dans le vallon en partie basse,

- Le recalibrage du vallon longeant le chemin de l'Abreuvoir 4 permettra d'améliorer considérablement la récupération des eaux de pluie et de débordement du vallon,

Offrant une bien meilleure gestion des épisodes de crues ces dispositifs sont complétés par l'entretien régulier du vallon des Fabregouriers par la copropriété,

- Tous les bâtiments ainsi que les parkings sont dotés de passages d'eau afin que celle-ci s'étale et ne prenne ni vitesse, ni hauteur.

## Un carrefour sécurisé

Par ailleurs, le carrefour chemin de l'Abreuvoir/Av. des Plans a été entièrement repensé.

- Aménagement d'un trottoir 5 (avenue des Plans/chemin de l'Abreuvoir) suite à la modification du carrefour 6 par le Département avec passage piéton protégé par des feux, création d'un terre-plein central et pose d'un abri-bus 7,
- Reprise de la totalité du revêtement de chaussée (625m<sup>2</sup>) sur le chemin de l'Abreuvoir avec création d'un cheminement piéton planté d'arbres,

- La création d'un espace partagé piétons/vélos 8 (depuis le chemin de l'Abreuvoir et le giratoire du gymnase) entièrement sécurisé par des bordures en béton (200 mètres),

- Enfouissement des réseaux (Enedis, Orange) d'éclairage et de fibre optique,
- Mise en place de 5 mâts et lanternes d'éclairage public,
- Mise en place d'une caméra de vidéo-protection dans le virage du chemin de l'Abreuvoir,
- Enfin, un vaste espace vert, dénommé "Le parc du Loubet" 9, d'une surface de 4000 m<sup>2</sup>, sera créé au ni-

Lors des fortes pluies des 23 et 24 octobre, les buses ont parfaitement assuré l'évacuation des eaux.



Bassin de retenue des eaux pluviales  
1 280m<sup>3</sup>

Bassin de retenue des eaux pluviales  
2 110m<sup>3</sup>

veau du rond-point du gymnase avec un jardin d'enfants, un parcours d'éducation canine et un verger destiné à l'alimentation des cantines.

Le terrain agricole à côté a été préservé permettant à un agriculteur villeneuveois de poursuivre sa production.

**Coût total : 252 835 €** dont 120.000 € financés par le promoteur.

# RD 6007 : des feux et un parking "intelligents"

## Pleins feux

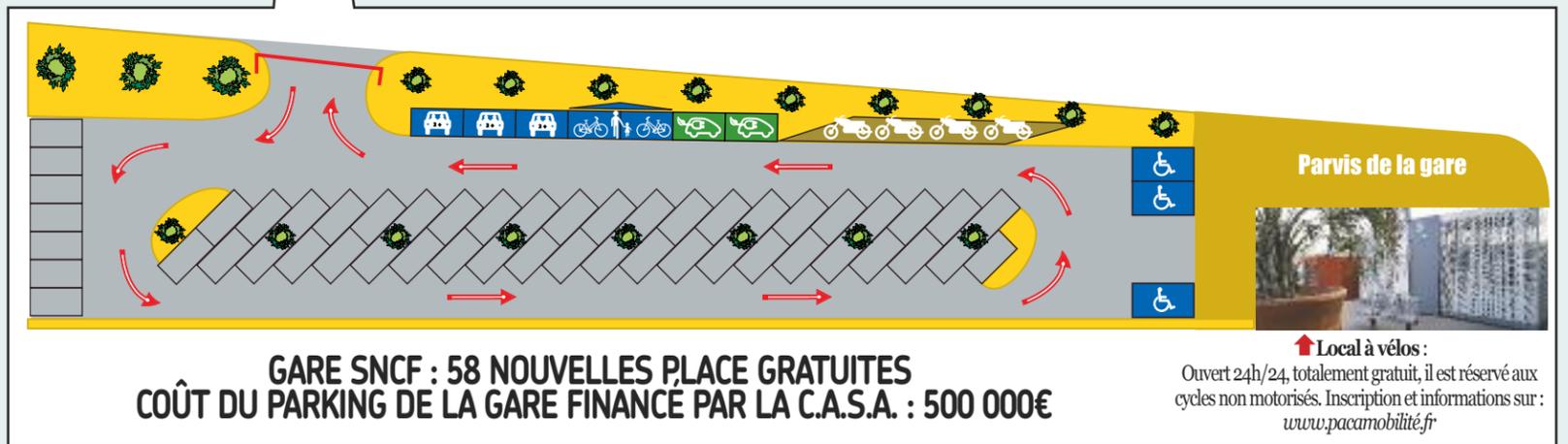
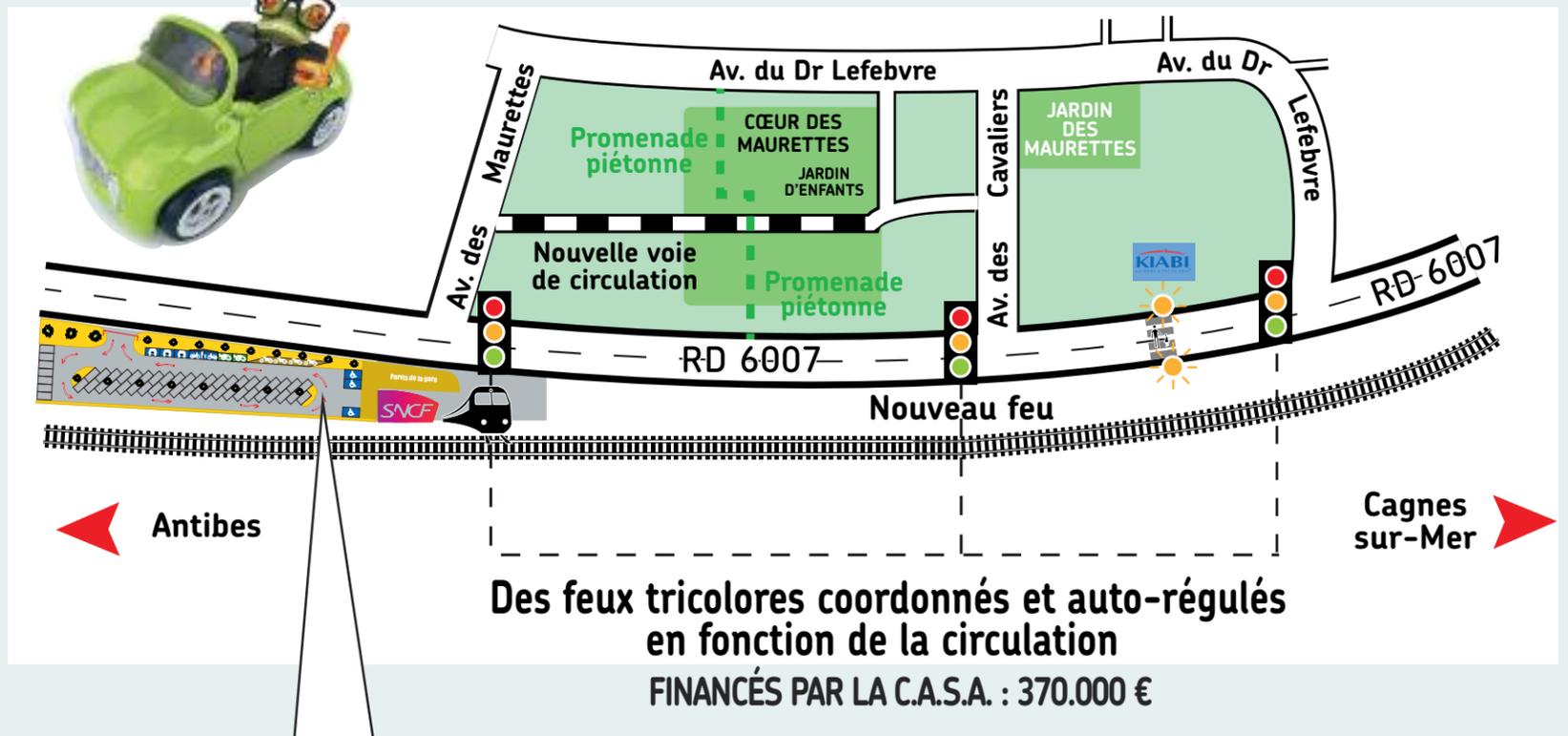
A la demande de la municipalité, sur la base d'une étude financée par le Conseil départemental, un nouveau système de coordination des feux tricolores va mieux réguler la circulation sur la RD 6007. Un feu supplémentaire est ajouté à l'intersection RD6007/Avenue des Cavaliers. **Le dispositif régule automatiquement la circulation en fonction de l'importance du trafic.**

A hauteur de Kiabi, les feux clignotants donnent priorité aux piétons.

## À la gare, je me gare !

Le terrain mitoyen de la gare va être aménagé en parking par la CASA. Au total une soixantaine de stationnements vont y être créés avec plantation d'arbres :

- 50 places pour véhicules légers,
- 3 places pour Personne à Mobilité Réduite (PMR),
- 2 places pour recharge de véhicules électriques,
- 3 places pour covoiturage dynamique avec extension à un abri vélos et un abri piétons
- 12 emplacements pour motos



↑ **Av. des Ferrayonnes :** Afin de créer une jonction entre les trottoirs existants, de permettre la libre circulation des piétons sur la totalité de l'avenue et de faciliter l'accès aux entrées des bâtiments, un trottoir (1,70 m de large sur de 120 m de long) va être réalisé. Prévus également : la pose de ralentisseurs au niveau des entrées et sorties de garages. **Coût total : 91 000 €**



↑ **Av. du Castel :** Les travaux en cours portent sur le renforcement du réseau d'eau potable, la création des réseaux de vidéoprotection, d'éclairage public et d'un cheminement piéton. Deux portions de trottoir seront créées à l'intersection avec l'av. du Dr Lefebvre et une caméra supplémentaire sera implantée en haut de l'av. du Castel à l'intersection avec l'av. de la Colline. **Coût estimatif : 170 000 €**



↑ **Av. de la Grange Rimade :** Afin de freiner la vitesse et sécuriser la traversée des piétons, deux ralentisseurs ont été posés sur la chaussée à proximité du passage piéton et de l'abri bus. **Coût total : 1 150 €**



↑ **Allée Comtesse de Vanssay :** Après débroussaillage et taille des haies, le trottoir a été élargi sur 17 m au niveau de l'arrêt de bus. Un garde-corps a été posé pour prévenir les chutes dans le talus en contrebas. **Coût total : 19 900 €**



↑ **Panneaux électroniques :** 4 panneaux d'information viennent d'être ajoutés aux 25 déjà répartis sur le territoire communal. Ils sont situés allée de la Plage, av. de Vaugrenier en venant de Biot, angle Dr Lefebvre/av. Castel et av. Tabarly parking de la Figlière. **Coût total : 20 756 €**



↑ **Chemin des Pierres Noires :** Protection piétonne et réduction de vitesse ont été réalisées en interne par le service Travaux des deux côtés du tunnel SNCF.



### C'est dans la boîte !

Du village au bord de mer, sept nouvelles boîtes aux lettres ont été disposées dans des quartiers jusque là non desservis ou dont les anciennes boîtes avaient été enlevées sans prévenir. Notamment, Saint-Andrieu-La Bermone, Les Bouches du Loup, le quartier des Navigateurs...



### Ici commence la mer...

Message citoyen pour protéger notre Grande Bleue : 175 plaques de recueil des eaux pluviales ont été placées sur la commune. Coût : 2 400 €

### Cimetière du village

Les travaux prochainement effectués sur l'Allée du Souvenir Français au village porteront sur la création de 14 caveaux de 2 places et 6 caveaux de 4 places. Ces travaux débuteront au mois de décembre et s'étaleront sur une période d'un mois environ.

Coût total : 59 198.80 €



### Stade Claude Mauroy

Les vestiaires du football ont été renovés avec la réfection du sol souple et des peintures extérieures. Coût total : 46 563 €

### Sécurité

## Lu dans la presse...

Un article publié cet été dans le journal d'annonces légales "Les Petites Affiches des A.-M." révèle que les polices municipales sont mieux dotées que la police nationale. On y trouve un comparatif des moyens humains et techniques mis à disposition par les principales villes azuréennes. **Notre commune est 3<sup>ème</sup> au rang de toutes les communes du département.** Pour information :

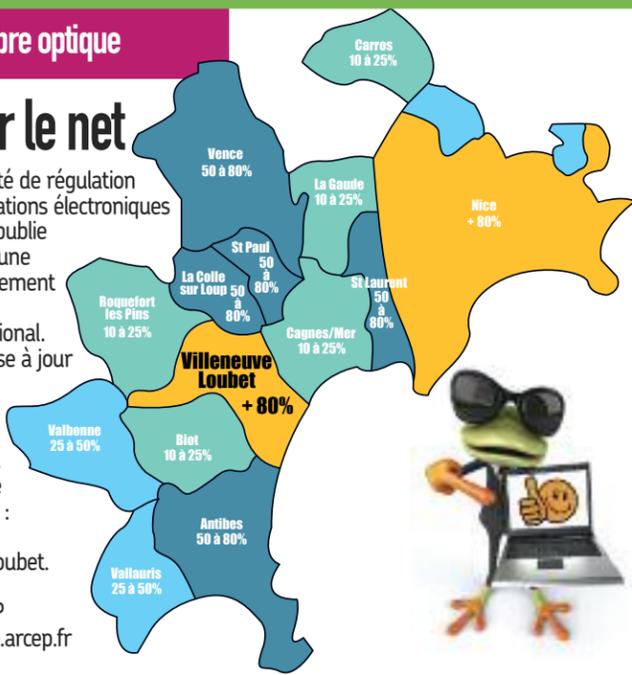
- Villeneuve Loubet : 1 policier pour 388 habitants,
  - Saint-Laurent-du-Var : 1 policier pour 612 habitants,
  - Vence : 1 policier pour 826 habitants
  - Antibes : 1 policier pour 846 habitants,
  - Cagnes-sur-Mer : 1 policier pour 1000 habitants.
- Ajoutons-y, la Réserve Communale de Sécurité Civile avec 10 bénévoles.

### Fibre optique

## ... et sur le net

L'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) publie régulièrement une carte du déploiement de la fibre sur le territoire national. La dernière mise à jour révèle que, dans les A.-M., seules trois communes ont une couverture de plus de 80% : Nice, Cap d'Ail et Villeneuve Loubet.

Source : ARCEP  
www.cartefibre.arcep.fr



### Boucherie du village c'est reparti !

Depuis la remise des clés par le maire, en juin dernier et en présence de Marcel Piacentino, Conseiller municipal délégué aux Entreprises et à l'Artisanat, Jean-Pierre Galvez, Président de la Chambre des Métiers des Alpes Maritimes, Dominique Andronaco (44 ans de métier) et son fils (4 ans de métier) font revivre la boucherie située Place de Verdun, au cœur du village. Une ouverture très appréciée des Villeneuvois qui y trouvent des pièces de viande et des spécialités (comme le fameux pâté en croûte, la sa-



lade de museau...) d'une grande qualité et, surtout, "fait maison". Tous nos vœux de réussite à ces bouchers, traiteurs, charcutiers qui participent à la diversité de l'offre commerciale de la commune.



### L'Histoire "à côté de la plaque"

Leclerc, De Lattre de Tassigny, Koenig, Juin... les plaques d'avenues portant un nom de maréchal ou de général français ont été complétées de pancartes relatant la vie de ses illustres officiers, leurs faits d'armes, leurs campagnes... Elles ont été inaugurées en présence des autorités militaires, la garde à cheval de la Gendarmerie, les présidents d'associations du Souvenir Français, l'Amicale des Anciens Combattants sous l'autorité de Christian Vialle, adjoint délégué au lien Nation-Armée et en présence du général villeneuvois Yves Chamnadas à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement de Provence et de la libération de Villeneuve Loubet.



### In memoriam

### "L'irréductible Villeneuvois" nous a quittés

Né le 5 juin 1946 à Villeneuve Loubet, fils d'Honoré Icart, libérateur de Villeneuve Loubet, et de Marie Gabrielle Giuliano, Daniel Icart, issu d'une longue lignée d'agriculteurs villeneuvois, s'est éteint le 8 août dernier à l'âge de 73 ans.

Engagé volontaire durant 5 ans (dont 3 ans au 110<sup>ème</sup> RIM en Allemagne) il revient à Villeneuve Loubet et s'y implique notamment auprès des enfants. Sportif accompli, ceinture noire 3<sup>ème</sup> dan de judo, il fut aussi de nombreuses années éducateur à l'ESVL Foot ; témoignage de la générosité qu'il mettait au service des jeunes.

Engagé dans la politique villeneuvoise, il devient, comme son père Honoré et son grand-père Marius avant lui, conseiller municipal sur la liste socialiste de 1989 à 2008.

Daniel Icart passe l'essentiel de sa carrière professionnelle à Koni France. Il y sera délégué syndical CGT. Défendre les droits des ouvriers, c'était aussi ce qui l'a poussé à exercer durant 10 ans comme conseiller prud'homal au Tribunal de Grasse. Généreux donateur de son sang et de ses plaquettes, la solidarité et l'altruisme caractérisaient Daniel Icart.

Lionel Luca, lors du dernier Conseil municipal, a rendu hommage "à l'homme de conviction qui était aussi un homme de bon sens, amoureux de sa commune et de son pays". Il a proposé la dénomination de l'allée des Guorgues en allée Icart en souvenir d'une famille dont trois générations ont siégé au Conseil municipal.

La rédaction adresse ses condoléances attristées à Roseline, son épouse, Céline et Aurélie, ses filles, Manon et Romain, ses petits-enfants.

## Elections - Informations pratiques

Compte tenu de la période pré-électorale, cette parution ne comporte pas d'éditorial du maire, ni d'expression des différents groupes (majorité et opposition) qui composent le Conseil municipal. Conformément à la législation en vigueur, seule l'information concernant la vie municipale vous est livrée.

## Etre inscrit sur les listes électorales, c'est obligatoire !

(Article L.9 du Code électoral)

### Les conditions d'inscription

- Être domicilié sur la commune et y résider depuis au moins 6 mois
  - Être assujéti à un impôt local depuis au moins 2 ans (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises (commerçants), taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties)
  - Être gérant ou associé majoritaire d'une société basée sur la commune depuis au moins 2 ans
- A NOTER :** les ressortissants européens domiciliés en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires aux mêmes conditions.

### Quand s'inscrire ?

**. Dès maintenant et jusqu'au 7 février 2020**

### Où s'inscrire ?

- **En mairie principale** - Place de la République Service Etat civil
  - Lundi et mercredi : 8h > 12h - 13h30 > 17h,
  - Mardi : 8h > 17h ● Jeudi : 8h > 12h - 13h30 > 18h,
  - Vendredi : 8h > 16h
  - Samedi : 9h30 > 12h30.
 Tél 04 92 02 60 00 ou etat-civil@mairie-villeneuve-loubet.fr
- **En mairie annexe** - 149 avenue Jacques-Yves Cousteau
  - Lundi : 8h > 12h - 13h30 > 18h
  - Du mardi au vendredi : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
 Tél 04 92 02 99 78 ou annexe@mairie-villeneuve-loubet.fr
- **Sur internet** via la téléprocédure Service Public : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)
- **Par courrier** adressé en mairie

### Comment s'inscrire ?

- Présenter votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité (ou périmés depuis moins de 5 ans)
- Présenter un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (avis d'imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, factures d'électricité ou attestation de contrat, de gaz, d'eau, de téléphone fixe, bulletin de salaire. Attention les factures de téléphones portables ne sont pas acceptées).
- Si vous êtes hébergé : présenter votre pièce d'identité, une attestation de l'hébergeant et un document avec vos nom, prénom et adresse
- Si vous êtes contribuable, présenter les avis d'imposition concernés des deux dernières années



### REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE



## AERODROME DE PARIS : PARTICIPATION AU RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

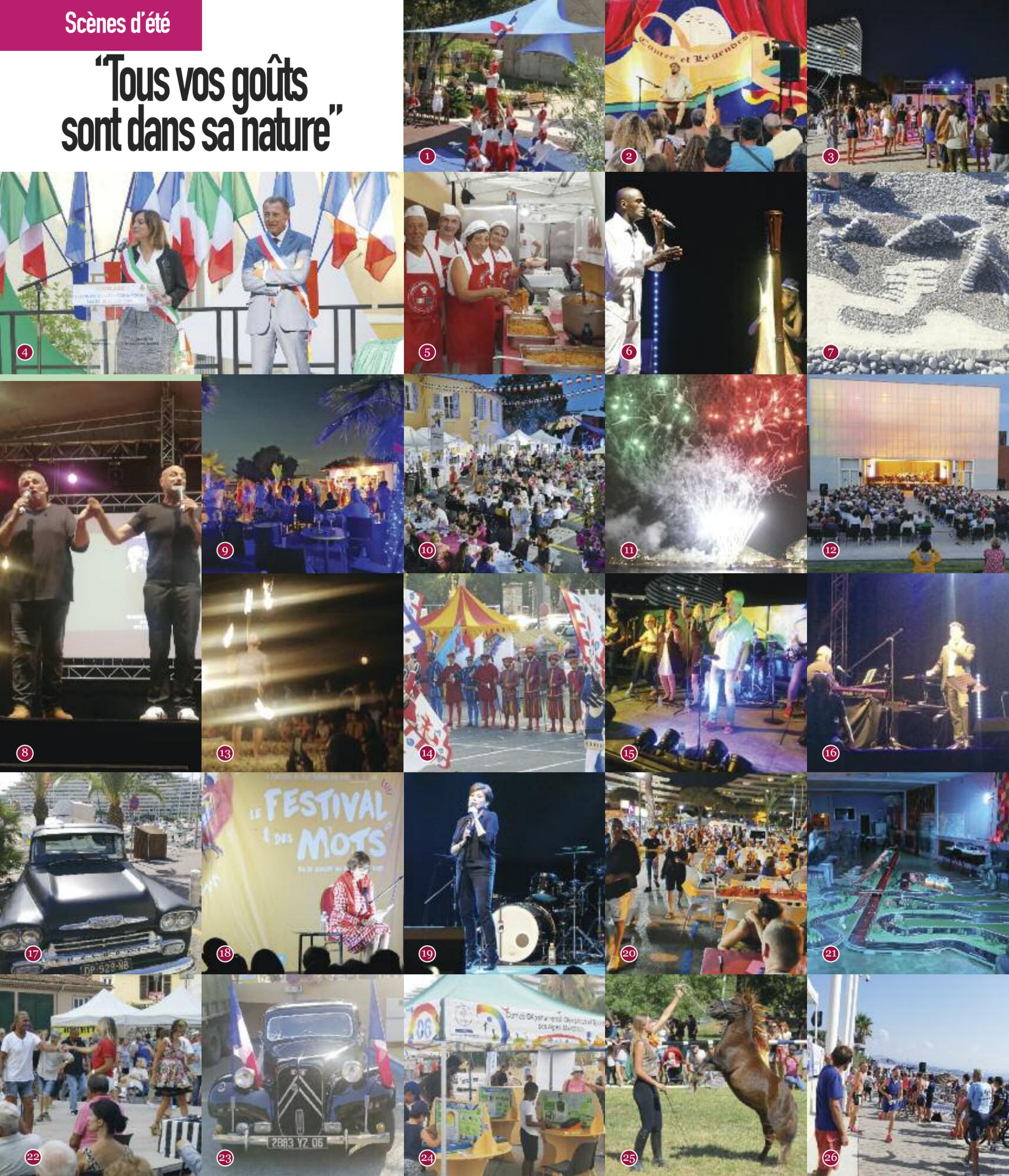
Si vous souhaitez participer à la procédure du référendum d'initiative partagée (inscrit dans la constitution depuis la réforme du 23 juillet 2008) visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des Aéroports de Paris, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- A la mairie principale (place de la République) muni de votre pièce d'identité
- A l'Espace Citoyen (place de Verdun) muni de votre pièce d'identité
- Directement sur le site internet : [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr)

Le recueil des soutiens des électeurs durera jusqu'au 15 mars. **Il est réservé aux électeurs inscrits sur les listes électorales.**

Pour être soumise au référendum législatif, la proposition de loi (consultable dans les services municipaux accueillant du public) doit recueillir le soutien d'au moins 10% des électeurs français, soit 4 717 396 électeurs.

# "Tous vos goûts sont dans sa nature"



1>14 juillet place de la République - 2> Festival des Contes et Légendes - 3> Soirée DJ Plage de la Fighière - 4&5> Anniversaire du jumelage avec Forlimpopoli - 6> Concert Harpsody Orchestra (Scènes du Loup) - 7> Championnat du Monde de châteaux de galets (COF) - 8> Spectacle Michel Villano et Eric Collado - 9> Soirée d'été sur la plage - 10> Soirées Gourmandes et Musicales - 11> Marina en Fête - 12> Concert avec l'orchestre de chambre du Philharmonique de Nice - 13> Les Plages de Feu (COF) - 14> Les Soirées Renaissance (Association François 1er) - 15> Concert (Scènes de la Mer) - 16> Concert (Scènes du Loup) - 17> Classic Auto Moto à Marina Baie des Anges (COF) - 18> Festival des Mots avec Macha Meril - 19> Tournée Nice-Matin avec Liane Foly - 20> Marché nocturne - 21> Les 24h de mini-bolides - 22> Be Bop a Loubet - 23> Commémoration de la Libération de Villeneuve Loubet - 24> La Caravane du Sport - 25> Fête du Cheval - 26> Aquathlon (3x300 m natation, 3x1,8km course à pied)

Merci au Comité des Fêtes, à l'Office du Tourisme, à l'Amicale du Personnel municipal, à l'association François 1er, à la Police municipale et la brigade de gendarmerie VL, aux services des Fêtes et spectacles, des Sports, Bâtiments et Energie, Environnement, Culturel, Action municipale !

# Les rendez-vous automne hiver

## NOVEMBRE

♦ Du 5 au 28 novembre  
Pôle Culturel  
Auguste Escoffier

**Vents d'Est**  
30 ans après la chute du mur de Berlin, le Service Culturel, dans le prolongement de RoMania et du Salon du livre d'Histoire, consacre deux conférences et 13 films de cette Europe d'où soufflent les Vents d'Est avec ses réussites, ses échecs et surtout ses interrogations quant à l'avenir de l'Union Européenne.

Mardi 5 - 18h30 : Conférence "Berlin 1989, une ville en effervescence" par Yves Gastaut  
Mardi 12 - 18h30 : Conférence "30 ans après, le rideau de fer a-t-il disparu ?" par Lionnel Luca

### Expositions

♦ Jusqu'au 22 novembre  
Espace Tosti

Exposition de l'Institut Méditerranéen des Arts Plastiques 4 peintres - Laurence Casanova d'Aracciani, Michel Marseille, Alain Filippi et Robert Amour - et d'un sculpteur - Danièle Rosnarho, à découvrir aux cimaises de l'Espace Tosti

♦ Du 5 novembre au 2 janvier 2020  
Musée d'Histoire et d'Art  
Exposition Alain Juno, artiste peintre  
Vernissage le 8 novembre à 18h30

♦ Du 27 novembre au 20 décembre  
Espace Tosti  
Exposition "L'Art de Fer" de Jack Métal 06, sculpteur, avec la participation de Loris Quintana, calligraphe  
Vernissage le 30 novembre à 18h30

### Initiative pour l'Emploi

♦ Vendredi 8 - 9h > 17h  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Journée Défense Citoyenne  
Forum des Métiers de la Défense

### Loisirs

♦ Samedi 9 - 9h > 18h  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Challenge Jeux Vidéo

### Solidarité

♦ Samedi 16 - 10h > 13h  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Journée Internationale des Droits de l'Enfance  
♦ Vendredi 22 - à partir de 17h  
Place de Verdun  
Castagnade au Village au profit du Téléthon



♦ Samedi 23 - à partir de 10h  
Rassemblement Stèle Simone Veil  
(Esplanade du Pôle Culturel Auguste Escoffier)  
Manifestation contre les violences faites aux femmes

♦ Samedi 30 - de 9h à 13h  
Place de la République  
Journée de l'Engagement Citoyen

### Conférences

♦ Mardi 19 - 18h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Science pour tous 06 : "Eolien, nucléaire, photovoltaïque : quelle énergie en 2030 ?" par Robin Girard  
♦ Mardi 26 - 14h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
"James Tissot (1836-1902), un peintre français à Londres" par Gilbert Croué.

### Spectacle

♦ Samedi 30 - 20h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Concert de l'Orchestre Symphonique Azuréen

## DÉCEMBRE

**Loisirs**  
♦ Dimanche 1<sup>er</sup> décembre - 8h30 > 15h30  
Salle Romée  
Bourse aux jouets et puériculture  
avec une animation de l'ESVL Planet Circus

### Manifestations de Noël

Du vendredi 6 au mercredi 11 - Salle Donon  
Marché aux Santons

Samedi 7 et dimanche 8 - Village  
Grand Marché de Noël

Dimanche 15 - Plage de la Figlière  
Bain de Noël

Dimanche 15 - Marina Baie des Anges  
Grand Marché de Noël

Vendredi 20 - Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Concert de Noël avec Ristretto

Samedi 21 - Pôle Culturel Auguste Escoffier - 14h30  
Spectacle de Noël "L'Histoire magique"

Dimanche 22 - Eglise Saint Marc - 17h  
Concert de Noël du chœur "Espace Chant"

Mardi 24 - Salle Donon - 15h  
Théâtre Jeune public "Ficelle et Gratton"  
par la Cie Dessous de scène

Dimanche 22 - Pôle Culturel Auguste Escoffier  
10h30 - La Reine des Neiges 1 (projection gratuite)  
14h - La Reine des Neiges 2



### Conférences

♦ Mardi 3 - 14h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
"La bibliothèque d'Alexandrie, des siècles de lumière et de feu" par Nadir Benmatti  
♦ Mardi 10 - 18h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Science pour tous 06 : "Peut-on recycler les matières plastiques ?"  
♦ Jeudi 12 - 20h30  
Salle Donon  
Rendez-vous des voyageurs : "Hawaii"

### Spectacle

♦ Samedi 14 - 20h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Théâtre programmé par Au Fil du Loup  
"Je te dis que nous sommes"  
avec la Cie Entrée des Artistes

### Concours

♦ Samedi 21 - 11h  
Place de Verdun  
J'illumine ma vie, j'illumine ma ville"

### Cinéma

♦ Samedi 21 - 11h  
Place de Verdun  
J'illumine ma vie, j'illumine ma ville"

## JANVIER 2020

**Exposition**  
♦ Du jeudi 2 au au vendredi 31  
Espace Tosti  
"Libre dérive" de Georges, sculpteur  
Vernissage le vendredi 3 à 18h30

### Spectacle

♦ Samedi 18 - 15h et 21h  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Théâtre programmé par Au Fil du Loup  
♦ Vendredi 31 - 20h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Concert avec l'Orchestre  
du Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice

Cérémonie de présentation des vœux  
du Maire et du Conseil municipal  
aux Villeneuvois

♦ Samedi 11 Janvier - 17h ♦  
Pôle Culturel Auguste Escoffier

Programme donné sous réserves de modifications ultérieures

### Nature et Découverte

♦ Dimanche 19 - 9h > 17h  
Village  
Fête de la Truffe

## FÉVRIER

### Exposition

♦ Du jeudi 2 au au vendredi 31  
Espace Tosti  
"Libre dérive" de Georges, sculpteur  
Vernissage le vendredi 3 à 18h30

### Initiative pour l'Emploi

♦ Vendredi 7  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Forum de la Jeunesse

### Spectacle

♦ Vendredi 14 - 20h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Concert de l'Orchestre Symphonique Azuréen

♦ Samedi 15 - 20h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Théâtre programmé par Au Fil du Loup

♦ Mardi 18 - 15h  
Salle Donon

Théâtre Jeune Public "Le Belle au Bois" Cie Théâtre Chou

♦ Jeudi 20 - 15h  
Salle Donon

Théâtre Jeune Public "Le Petit Chaperon Rouge"  
Cie Théâtre Chou

♦ Mardi 25 - 15h  
Salle Donon

Théâtre Jeune Public "Poucette" Cie Théâtre Chou

♦ Jeudi 27 - 15h  
Salle Donon

Théâtre Jeune Public "La Sorcière sans Bosse"  
Cie Dessous de Scène

♦ Samedi 29 - 20h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier

Théâtre Jean Franco

### Manifestations

♦ Samedi 29 - A partir de 14h  
Village  
Carnaval des Kids

## MARS

### Manifestation

♦ Vendredi 6 - 19h30  
Pôle Culturel Auguste Escoffier  
Les Nocturnes Tibétaines

♦ Dimanche 8 - 9h > 18h  
Village

6<sup>ème</sup> Journée du Tibet Libre

**DERNIÈRE MINUTE!**

## Sales coûts de mer !

Il y a 20 ans, Lionnel Luca (député-maire à l'époque) avait fait étudier par la DDE Maritime la réalisation d'épis rocheux pour protéger et engraisser une plage déjà menacée entre le Loup et Marina... Bien que validé, ce projet n'a jamais été réalisé par la suite alors qu'un Contrat de Baie entre 2001 et 2014 permettait son financement ! Seule, durant cette période, une promenade en bois sans protection a été réalisée et donc livrée aux coups de mer.

**Aujourd'hui, tout est à refaire : les études coûteuses, les autorisations difficiles à obtenir et les financements bien plus importants à trouver...** De plus, dans le cadre de la Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), l'érosion côtière est désormais du ressort de l'intercommunalité (CASA) mais celle-ci n'a toujours pas admis sa responsabilité en la matière... Faute de mieux pour le moment la commune ne peut que remettre en état, avec le soutien du Département, ce qui est détruit chaque année (photo ci-contre, suite aux intempéries des 23 et 24 octobre dernier) ! Elle n'en restera pas là pour obtenir la protection des biens et des personnes sur son bord de mer !



Dès 2000, une communication aux Villeneuvois les informait que "Pour parvenir à protéger un rivage particulièrement exposé à l'agression des houles, 4 solutions (dont les coûts varient de 26 à 62 MF) ont été étudiées".

## Retour en images

## LA GRENOUILLE Y ETAIT ! ET VOUS ?



**Les Rebonds de la Mémoire** - Ce n'est pas au rugbyman mais au sculpteur que l'on doit l'œuvre monumentale qui orne le parvis du Pôle Culturel Auguste Escoffier. Un don de l'ancien capitaine de l'équipe de France Jean-Pierre Rives qui a également accepté de donner son illustre nom à notre stade de rugby.



**Villeneuve à la page** - Inédit, "Villeneuve Loubet Inspirations", livre signé Corinne Paolini, directrice de la communication, et illustré par Eric Garence se veut "comme un pont entre les siècles". Témoignages, recettes, sites, histoires... à lire et à voir grâce à l'application "YooHup" (téléchargeable gratuitement).



**Villeneuve'Africa** - 17 pays de l'Afrique subsaharienne francophone réunis pour cette 3<sup>ème</sup> édition culturelle et festive marquée par la présence, entre autres, de Henok Teferra Boshe, Délégué permanent d'Ethiopie auprès de l'Unesco, Lansina Gonde, Député-maire de Bama (Burkina Faso) et son Consul, Marc Aicardi de Saint Paul.



**Fête de la Science** - Le Village des Sciences de Villeneuve Loubet, sous l'autorité de Serge Jover, conseiller municipal, a réuni un large public de très nombreux scolaires, autour des stands, ateliers, animations, films et conférences sur le thème national "Raconter la Science, Imaginer l'Avenir" avec les entreprises innovantes, l'Armée de l'Air, la Marine...



**Fête de la Jeunesse** - Ateliers pour enfants, structures gonflables, spectacles, jeux, balades à poney, initiations et grand jeu Harry Potter : un programme riche, varié et gratuit a réuni 2500 enfants et parents. Une édition au profit de l'Unicef organisée par le service Jeunesse sous l'autorité de Charles Luca et Stéphane Gaudel.

## Civisme

## Déchets

### Concernant les ordures ménagères

Pour rappel, la collecte des ordures ménagères est assurée aux mêmes fréquences de passage que précédemment :

- Pour tous les quartiers (hormis Marina et Village) : **mardi, vendredi et dimanche**. Interdiction de sortir les poubelles avant 17h.



- Pour Marina et Village : **tous les jours sauf le samedi**. Interdiction de sortir les poubelles avant 17h.

### Concernant les végétaux

La collecte des végétaux est assurée chaque semaine le lundi du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 octobre. Un lundi sur deux le reste de l'année,

### Concernant les encombrants

Leur collecte (mobilier, électroménager, réfrigérateurs...) s'effectue par apport volontaire en déchetterie ou sur rendez-vous au 04.92.19.75.00 (un caisson est mis à disposition pour les Hauts de Vaugrenier). Les encombrants sont à sortir la veille au soir du rendez-vous.

### Déchetterie communautaire

La Colle-sur-Loup : 04.93.32.94.85  
Près du gymnase  
Service gratuit pour les habitants de la CASA



### Quelques numéros utiles

Police municipale 24h/24 04 92 02 60 60  
Mairie principale 04 92 02 60 00  
Mairie Annexe  
Avenue Jacques-Yves Cousteau 04 92 02 99 78  
Centre Communal d'Action Sociale 04 92 02 60 80  
Service Instruction Publique et Famille 04 92 02 60 70  
Service Petite Enfance et Famille 04 93 20 89 59  
Guichet Unique 04 92 02 60 50  
Service Urbanisme 04 92 13 44 10  
Service Transports 04 92 02 99 78  
Service Action Participative et Citoyenne 04 92 02 60 52  
**Allo Mairie** N° Vert 0 800 00 10 19  
espace-citoyen@mairie-villeneuve-loubet.fr



Hôtel de Ville - 06270 Villeneuve-Loubet - Tél. 04 92 02 60 00

www.villeneuveloubet.fr - Dépôt légal novembre 2019

Directeur de la publication : Lionnel Luca • Rédaction : Service communication

• Conception - Illustrations : Recto-Verso Communication - Fotolia.com

Crédit photo : Mairie de Villeneuve-Loubet - Office du Tourisme de Villeneuve-Loubet

Service Action Participative et Citoyenne - Jean-Philippe Chevreau - André Viguier

• Impression : Imprimerie Zimmermann

• Diffusion : Service Action Participative et Citoyenne

## Bruit : les voisins à la fête

Le mieux-vivre ensemble passe, comme on s'en doute, par le respect de ses voisins et amis. Quelques précautions pour ne pas se gêner la vie mutuellement !

**En journée** : les bruits causent un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps.

On évitera les bruits intempestifs de : cri, talons, chant, instrument de musique, chaîne hi-fi, outils de bricolage, pétards, feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, animal (aboiments...)

On retiendra que les bruits de bricolage et de jardinage sont seulement tolérés :

• Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

• Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

• Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Aucun trouble l'après-midi !

**La nuit** : plus aucun bruit n'est toléré de 22h à 7h. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pour tapage nocturne.

En cas de besoin, la Police municipale (04 92 02 60 60) interviendra et verbalisera si persistance.

